

Hauteur & Sécurité

FORMATION • CONSEIL TRAVAIL EN HAUTEUR

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

CORDISTE

Contenu détaillé de formation



9 place du Baoumas - 12100 CREISSELS
05 65 69 62 64 - contact@hauteur-securite.fr
www.formation-hauteur-securite.fr

Centre de Formation déclaré sous le N°76 12 00809 12 auprès de la préfecture de la Région Midi-Pyrénées

N° SIRET 80238586400029 / Code APE 8559A - Contrat Assurance RC Pro MMA Millau n°12535

Mise à jour 09/11/2023

Hauteur & Sécurité en quelques mots...

Notre centre de formation, créé en 2010 et figure historique du milieu, est une Société Coopérative de Production, inscrite dans le tissu de l'économie sociale et solidaire. Nous transmettons nos valeurs au travers de la formation professionnelle continue pour adultes. Nous axons notre priorité sur la qualité de nos services, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue via nos différents agréments et adhésions: centre agréé de formation au CQP Cordiste et Technicien Cordiste par France Travaux sur Cordes, agrément Qualiopi pour les actions de formation, membre du Syndicat Français pour la Formation en Hauteur.



Le MAC Cordiste



Le renouvellement de la carte professionnelle du CQP Travailler sur cordes – niveau initial (anciennement Cordiste) et du CQP Travailler sur cordes – niveau confirmé (anciennement Technicien Cordiste), devra être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences (ci-après « MAC »), effectué dans les délais suivants : **2 jours consécutifs tous les 4 ans.**

Le stage doit être effectué dans un Organisme de Formation agréé par France Travaux sur Cordes.

Une attestation individuelle de suivi du MAC sera transmise par l'Organisme de Formation au secrétariat de France Travaux sur Cordes.



Prérequis

- Être titulaire d'un CQP Travailler sur cordes – Niveau initial (anciennement CQP-Cordiste) ou d'un CQP Travailler sur cordes – Niveau Confirmé (anciennement CQP- Technicien Cordiste) ;
- Détenir un certificat médical de non contre-indication au travail en hauteur ;
- **SST à jour de recyclage.**
- Chaussures de sécurité et gants



Public

Le parcours de formation des cordistes s'effectue en deux étapes :

- Le CQP travailler sur cordes – niveau initial (Cordiste) correspondant au niveau d'exigence minimum à maîtriser avant d'exercer dans la profession ;
- Le CQP travailler sur cordes – niveau confirmé (Technicien Cordiste) attestant du niveau de compétence et d'autonomie du professionnel cordiste, lui permettant d'évoluer sur cordes en toute sécurité, en toutes circonstances de travail en hauteur et pour tout domaine d'activité.



Accessibilité

Personnes en situation de handicap : demander notre référent au 05 65 69 62 64 (en lien avec CAP EMPLOI) pour adapter la formation au regard de la problématique (handicap moteur, sensoriel, mental, cognitif et psychique)

Le MAC s'adresse aux certifiés de niveau initial & cordiste et/ou de niveau confirmé & technicien cordiste.



Lieux de formation

La formation se déroule sur l'un de nos deux sites de **Creissels (12)** ou de **Lannemezan (65)** ou **chez le client**. L'accueil des stagiaires, les cours théoriques et les démonstrations pratiques et techniques s'effectuent en site indoor ainsi que sur différents sites naturels qui font l'objet d'un conventionnement d'usage. Tous nos points d'ancrage sont vérifiés périodiquement et nos structures métalliques ont fait l'objet de notes de calcul conformément à la réglementation en vigueur.



Durée

Durée globale:
2 jours, 14 heures



Objectifs

Le MAC a pour objectif la mise à jour des compétences techniques et le maintien du savoir-faire des cordistes. Il est gage de sécurité et de qualité professionnelle pour l'évolution du cordiste dans sa carrière et son maintien dans la profession



Références réglementaires

Article R4323-3 du code du travail

«La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.»

Article R. 4323-89 du code du travail

«Les travailleurs reçoivent une formation adéquate et spécifique à la sécurité et aux gestes professionnels. L'objet est de leur permettre de s'approprier les comportements et les gestes les plus sûrs, les modes opératoires adaptés, le fonctionnement des dispositifs de protection et de secours et le motif de leur emploi, ainsi que les dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre.»

Article L. 6321-1 du code du travail

«L'employeur veille au maintien de la capacité des travailleurs à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution de l'emploi, des technologies et des organisations.»



Modalités d'évaluation

Les stagiaires sont évalués par contrôle continu de la part de leur formateur, sur la base de la réalisation d'exercices pratiques et de QCM.

Lorsque l'ensemble des modules a été validé en fonction des objectifs définis, l'Organisme de Formation délivre une attestation individuelle de suivi et l'envoie au secrétariat de France Travaux sur Cordes pour enregistrement.

A la réception de l'attestation de formation, le secrétariat procède au renouvellement de la carte professionnelle.



Contenu détaillé des différents modules

Module prévention et réglementaire : Durée : 0,5 jour / 3,5 heures.

- Aborder l'actualité des textes législatifs (Code du Travail) et réglementaires, ainsi que les recommandations des organismes préventeurs, ou les guides professionnels qui permettent d'améliorer les pratiques.
- Revoir les bonnes pratiques en matière de prévention des risques au travers de documents de prévention : modes opératoires, analyses de risques, plans d'évacuation et de secours. Il doit permettre de s'assurer de l'amélioration continue des pratiques professionnelles par des retours d'expérience, des échanges, des ateliers. Ces pratiques peuvent porter sur des aspects comportementaux, des gestes et postures, des choix de méthodes de travail favorisant la réduction de l'usure professionnelle, des techniques de communication applicables aux consignes de sécurité, aux échanges avec les autres acteurs du chantier.
- Développer une attitude professionnelle prenant en compte l'environnement du chantier et la prévention.

Module Technique : Durée : 0,5 jour / 3,5 heures.

- Mettre à jour ses connaissances sur les matériels, les équipements et leur mise en oeuvre (techniques).
- La présentation de nouveaux équipements ou de nouvelles techniques est complétée par une mise en situation pratique.

Module Secours: Durée : 1 jour / 7 heures.

- Prise en compte des procédures mises en oeuvre par les entreprises, dans des situations simples ou complexes.
- Pratique des exercices de secours classiques.
- Présentation et pratique de nouvelles solutions techniques d'évacuation et de secours.



Méthodes pédagogiques

- Groupes de 6 à 8 stagiaires,
- Sites de grande hauteur (50m+)
- Supports de pratique variés: urbain, industriel, falaise, pylones, toitures...
- Exposé didactique à l'aide de supports audio-visuels,
- Travaux pratiques et démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun,
- Des fascicules de cours spécifiques sont remis en début de formation
- Tutoriels vidéo pour une meilleure compréhension des techniques les plus complexes.



Les formateurs

Tous nos formateurs et formatrices sont des professionnels des travaux sur cordes titulaires du CQP Technicien Cordiste et/ou du CQP Organiser les Travaux sur Cordes. Hommes et femmes de terrain, ils cumulent expérience de chantier et diplômes en pédagogie (BE, DE, cursus universitaires...)

Vous pouvez retrouver la liste sur notre site www.formation-hauteur-securite.fr



Les moyens matériels



Chaque stagiaire reçoit **en prêt gratuit** en début de formation un lot complet de matériel individuel, normé au travail en hauteur et dont le choix est effectué auprès des meilleurs fabricants du marché:

- **Un kit de matériel de progression** (harnais, longes, antichute, descendeur...)

- **Un kit d'équipement** (cordes, longes, sangles, connecteurs...)

- **Un kit de déplacement de charges** (poulies, bloqueurs...)

Le matériel est récent et fait l'objet de vérifications annuelles périodiques et de contrôles systémiques.



L'hébergement

Pour les stagiaires qui le désirent, nous avons négocié des tarifs préférentiels dans des hébergements du secteur: gîtes en gestion libre, chambres de 2 personnes, Wifi, forfait alloué pour la durée totale de la formation (week-end compris). Possibilité d'arriver la veille de la formation. **Nous consulter.**



Coûts pédagogiques

Les frais pédagogiques comprennent :

- La formation au MAC Cordiste
- Le prêt du matériel pédagogique EPI individuel.
- La fourniture des supports de cours pédagogiques.
- Le conseil, l'accompagnement technique et administratif pour le bon déroulement de la formation (hébergement, adresses d'employeurs potentiels, contacts locaux, loisirs, etc..)

Ils ne comprennent pas:

La nourriture (cuisine en autogestion sur place) et l'hébergement

A titre d'exemple, le tarif de la formation intra dans nos locaux de Creissels est de 2400€ pour un groupe